vinetur

L’Inde veut régler sous quelques jours le différend sur les droits de douane du whisky écossais

Les douanes ont libéré sous caution plus de 80 conteneurs, après avoir appliqué un taux de 162,5 % à certaines importations en vrac en raison d’un différend de classification

mardi 24 novembre 2026



L’Inde s’efforce de régler un différend sur les droits de douane appliqués aux importations de whisky écossais en vrac, après que le Royaume-Uni a exprimé ses inquiétudes face aux prélèvements des douanes indiennes, bien supérieurs au taux de 75 % prévu par l’accord commercial entre les deux pays.

Lundi 23 novembre, le secrétaire au Commerce, Rajesh Agrawal, a indiqué que les autorités indiennes espéraient trouver une solution sous quelques jours et que les cargaisons bloquées dans les ports avaient été libérées par la procédure douanière, après le dépôt de cautions par les importateurs. Il a précisé que le gouvernement sollicitait un avis juridique, tout en cherchant à respecter les décisions de justice rendues en Inde et les engagements de New Delhi au titre de l’accord commercial.

Ce différend constitue l’un des premiers tests importants de l’accord commercial entre l’Inde et le Royaume-Uni, entré en vigueur en juillet et qui a ramené à 75 % les droits de douane sur le whisky écossais. Selon Reuters, l’Inde applique désormais un droit effectif de 162,5 % à certaines importations de whisky écossais en vrac, transformant une baisse présentée comme un gain majeur pour les exportateurs britanniques en source de tensions entre les deux gouvernements.

La classification douanière est au cœur du différend. Les autorités indiennes estiment que certaines entreprises utilisent une catégorie tarifaire inadaptée pour les concentrés de whisky écossais importés en vrac dans le pays. Elles considèrent ces importations comme des matières premières servant à fabriquer des produits tels que des whiskies d’assemblage, et le gouvernement estime qu’elles ne peuvent donc pas bénéficier du taux réduit de 75 % prévu par l’accord commercial.

Agrawal a déclaré que la question n’avait pas été soulevée pendant les négociations et que des divergences d’interprétation semblaient être apparues à la suite de décisions antérieures de tribunaux indiens concernant le traitement tarifaire. Selon lui, les négociateurs des deux parties n’avaient pas connaissance de certaines affaires judiciaires au moment des discussions sur l’accord. Il a également affirmé que le gouvernement restait attaché à l’accord commercial dans son ensemble et n’envisageait pas de le remettre en cause.

Reuters a rapporté que le gouvernement britannique avait officiellement soulevé la question auprès de l'Inde. Agrawal a indiqué que des responsables des ministères du Commerce et des Finances travaillaient sur le dossier et cherchaient à le régler rapidement. Il a précisé que l'Inde entendait respecter l'accord tout en se conformant aux exigences du droit national.

Le différend douanier avait déjà affecté les expéditions. Agrawal a déclaré que les conteneurs transportant du whisky écossais en vrac avaient été libérés des ports indiens. Reuters avait rapporté que des milliers de litres appartenant à Pernod Ricard, Diageo et Bacardi étaient restés bloqués dans plus de 80 conteneurs avant cette libération. Moneycontrol a indiqué que la cargaison avait pu être dédouanée contre le dépôt de cautions, tandis que les autorités examinaient la question de la classification.

L'enjeu dépasse largement un débat technique sur les lignes tarifaires. L'Inde est l'un des plus grands marchés mondiaux des spiritueux, et les grandes entreprises de boissons utilisent du whisky écossais importé en vrac pour réaliser des assemblages et produire des marques vendues dans tout le pays. Toute modification de la classification peut influer sur les coûts d'importation, les prix et la planification des approvisionnements des distillateurs et des embouteilleurs. Elle peut également déterminer dans quelle mesure les entreprises bénéficient réellement des réductions tarifaires négociées dans le cadre de l'accord entre l'Inde et le Royaume-Uni.

Cette situation pourrait avoir des répercussions dans l'ensemble du secteur des boissons, en particulier pour les entreprises fortement exposées au whisky en Inde. La baisse des droits de douane était considérée comme une ouverture pour les groupes internationaux et les producteurs locaux qui utilisent du whisky écossais importé dans leurs produits. Si certaines importations restent exclues de la catégorie bénéficiant du tarif réduit, les économies attendues pourraient diminuer et les chaînes d'approvisionnement devenir moins prévisibles jusqu'à la clarification des règles.

L'accord avait été salué par les entreprises et par le Royaume-Uni, notamment parce qu'il promettait de faciliter l'accès des producteurs de whisky écossais au marché indien des boissons alcoolisées, évalué à environ 65 milliards de dollars. Des entreprises comme Pernod Ricard et Diageo importent du whisky écossais en vrac et le

mélangent en Inde pour élaborer des marques populaires. Le différend actuel est donc suivi de près par le secteur des spiritueux et les responsables commerciaux, car il porte sur la manière dont l'accord sera concrètement appliqué à la frontière.

Agrawal a déclaré que les acteurs du secteur et leurs homologues britanniques auraient pu soulever la question pendant les négociations et demander des concessions au titre de la ligne tarifaire concernée s'ils estimaient qu'elle nécessitait un traitement spécifique. Cette remarque laisse entendre que, du point de vue indien, le différend tient en partie à des détails juridiques et techniques qui n'ont pas été pleinement abordés lors de la finalisation de l'accord.

Pour l'heure, la pression immédiate s'est quelque peu relâchée, puisque les cargaisons retenues ont été libérées. Mais la question de fond reste sans réponse : les concentrés de whisky écossais importés en Inde pour être assemblés doivent-ils bénéficier du taux de 75 %, ou continuer à être soumis à un droit effectif bien plus élevé ? La réponse déterminera comment l'un des volets les plus importants sur le plan commercial de l'accord entre l'Inde et le Royaume-Uni s'appliquera concrètement au secteur des boissons alcoolisées.